

**Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion
des déchets de combustible nucléaire**

États financiers

31 décembre 2025

Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Table des matières

Exercice clos le 31 décembre 2025

	<i>Page</i>
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État de la situation financière	1
État des résultats et de l'évolution de l'actif net.....	2
État des flux de trésorerie.....	3
Notes complémentaires	4

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire (le « Fonds en fiducie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025, l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds en fiducie au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds en fiducie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds en fiducie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds en fiducie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds en fiducie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds en fiducie.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds en fiducie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds en fiducie à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP LLP

Markham, Ontario

18 mars 2026

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

**Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion
des déchets de combustible nucléaire**
État de la situation financière

Au 31 décembre 2025

	2025	2024
Actif		
Actif courants		
Trésorerie	20 113	83 442
	20 113	83 442
Titres négociables (note 3)	89 354 639	82 156 008
	89 374 752	82 239 450
Passifs		
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et charges à payer	411 611	332 209
Actif net	88 963 141	81 907 241

Approuvé par

CIBC Trust Corporation, Fiduciaire

Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2025

	2025	2024
Produits		
Produits d'intérêts	110 796	1 498 787
Revenus de dividendes	2 801 974	2 486 974
Gain latente sur les titres négociables	4 341 815	1 116 395
Gain (perte) sur cession de titres négociables	10 087	655 852
	7 264 672	5 758 008
Charges		
Honoraires professionnels (note 4)	578 728	489 461
Résultat net	6 685 944	5 268 547
Actif net à l'ouverture de l'exercice	81 907 241	76 234 823
Apport (note 5)	369 956	403 871
Actif net à la clôture de l'exercice	88 963 141	81 907 241

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2025

	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Résultat net	6 685 944	5 268 547
Gain latente sur les titres négociables	(4 341 815)	(1 116 395)
(Gain) Perte sur cession de titres négociables	(10 087)	(655 852)
Dettes fournisseurs et charges à payer	79 402	332 208
	2 413 444	3 828 508
Variation du compte de fonds de roulement		
Intérêts à recevoir	-	308 405
	2 413 444	4 136 913
Activités de financement		
Apport (note 5)	369 956	403 871
Activités d'investissement		
Achat de titres négociables	(3 241 958)	(103 736 391)
Cession de titres négociables	395 229	99 257 401
	(2 846 729)	(4 478 990)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(63 329)	61 794
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	83 442	21 648
Trésorerie à la clôture de l'exercice	20 113	83 442

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes complémentaires
Exercice clos le 31 décembre 2025

1. Description du Fonds en fiducie

La *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, une *Loi concernant la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire*, est entrée en vigueur le 15 novembre 2002. Conformément à cette *Loi*, le Fonds en fiducie a été établi par Énergie atomique du Canada limitée, et les actifs du Fonds en fiducie sont détenus par Compagnie Trust CIBC. Les apports au Fonds en fiducie ont été faits selon les dispositions de la *Loi*.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif figurant à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, telles qu'elles sont publiées par le Conseil des normes comptables au Canada. Ils comprennent les principales méthodes comptables ci-dessous.

Utilisation d'estimations pour la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire exige de faire des estimations et de poser des hypothèses, essentiellement concernant la valeur des éléments, laquelle a une incidence sur les montants comptabilisés au titre des actifs, des passifs, du résultat net et des informations y afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les placements dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois. Ils sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la Valeur marchande, laquelle correspond au cours de marché. Aux 31 décembre 2025, aucun placement à court terme n'était détenu par le Fonds en fiducie.

Titres négociables

Les titres à négociables sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la Valeur marchande, laquelle correspond au cours de marché.

Comptabilisation des produits

Le Fonds d'affectation spéciale suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les apports de dotation sont comptabilisés comme des augmentations directes de l'actif net.

Les intérêts gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme et les titres à échéance déterminée sont comptabilisés en résultat à mesure qu'ils courent, aux taux d'intérêt en vigueur.

Impôts sur le revenu

Le fonds fiduciaire est tenu de déposer une déclaration de revenus annuelle. Cependant, étant exempté d'impôts, aucune provision pour impôt sur le revenu n'a été enregistrée dans ces états financiers.

AECL Nuclear Fuel Waste Trust Fund
Notes to the Financial Statements
For the year ended December 31, 2025

3. Titres négociables

Le coût amorti et la valeur marchande des titres à titres négociables s'établissent comme suit :

	2025	
	Coût total	Valeur marchande
Titres négociables (Voir ci-dessous)	83 002 270	89 354 639
	83 002 270	89 354 639
	2024	
	Coût total	Valeur marchande
Autres titres de créance	80 143 131	82 156 008
	80 143 131	82 156 008

La valeur marchande des titres négociables est la suivante :

Titres négociables	2025	2024
Ishares Premium Money Market ETF	3 641 128	3 873 496
ABG Fund - Alphafixe Green Bond Fund	29 758 618	28 535 216
Manulife CDN Core Equity Pooled Fund	16 280 186	12 999 594
Mirova Global Sustainable Equity Fund	16 011 365	14 588 895
Wellington Global Dividend Growth Fund	23 663 342	22 158 807
	89 354 639	82 156 008

La Valeur marchande estimée des parts du fonds est déterminée par le gestionnaire du fonds commun en les évaluant aux prix de clôture tels que rapportés par la principale bourse de valeurs sur laquelle les titres sont négociés.

Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2025

4. Honoraires professionnels

Conformément à un accord en date du 1 mai 2024 entre d'EACL (Constituant) et la fiducie, un montant de 372 311 \$ (2024 - 296 882 \$) a été facturé à la fiducie pour le remboursement des services de conseil en investissement engagés au cours de l'année.

5. Apports

Les apports faits par Énergie atomique du Canada limitée se présentent comme suit :

	\$
Apport initial – 25 novembre 2002	10 000 000
Apports annuels :	
14 novembre 2003	2 000 000
15 novembre 2004	2 000 000
15 novembre 2005	2 000 000
14 novembre 2006	2 000 000
14 novembre 2007	2 000 000
14 novembre 2008	2 000 000
13 mai 2009	1 746 645
6 avril 2010	1 818 812
31 mars 2011	1 898 115
2 avril 2012	1 356 134
26 mars 2013	1 414 173
24 mars 2014	1 474 983
30 mars 2015	1 089 934
31 mars 2016	1 137 441
3 avril 2017	93 915
29 mars 2018	175 149
28 mars 2019	896 614
27 mars 2020	695 893
28 mars 2021	342 455
18 janvier 2022	17 743 437
30 mars 2022	872 255
21 mars 2023	217 445
31 mars 2023	432 875
27 mars 2024	403 871
26 mars 2025	369 956
	<u>56 180 102</u>

Fonds en fiducie d'EACL pour la gestion des déchets de combustible nucléaire

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 décembre 2025

6. Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités de fonctionnement, le Fonds en fiducie détient un certain nombre d'instruments financiers. À moins d'indication contraire, la direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas le Fonds en fiducie à un risque important d'intérêt, de change, de crédit, d'illiquidité ou de prix autre.

Juste valeur

Les instruments financiers du Fonds en fiducie se composent de la trésorerie et des placements à court terme, des intérêts à recevoir, des titres négociables ainsi que des créditeurs et charges à payer. Ces instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur. La juste valeur de la trésorerie, des intérêts à recevoir ainsi que des créditeurs et charges à payer correspond à leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme. La valeur comptable et la juste valeur des titres négociables sont fournies à la *note 3*.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier puisse être affectée négativement par une variation des taux d'intérêt. Les variations des taux d'intérêt du marché peuvent avoir un effet sur les flux de trésorerie associés à certains actifs et passifs financiers, connu sous le nom de risque de flux de trésorerie, et sur la juste valeur d'autres actifs ou passifs financiers, connu sous le nom de risque de prix. Le Fonds de fiducie est exposé au risque de taux d'intérêt principalement en ce qui concerne les actifs et passifs financiers suivants. Le tableau résume les montants comptabilisés des instruments financiers exposés au risque de taux d'intérêt selon la date d'échéance contractuelle la plus proche.

Instruments financiers exposés au risque de taux d'intérêt :

	Trésorerie	Revenu fixe	Actions	Total
Assets				
Trésorerie, placements à court terme et titres négociables	20 113	33 399 746	55 954 893	89 374 752
Rate	-	1.80% - 3.48%	-	-

Risque de change

Le fonds fiduciaire maintient un portefeuille diversifié d'investissements mondiaux. Pour atténuer le risque de change, la majorité de ces investissements sont libellés en dollars canadiens. Cette approche stratégique assure la stabilité et réduit l'exposition aux fluctuations des taux de change